

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1935

Société : ROM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZOUINKA

Bouchaib

19.02.02

Date de naissance :

21/08/1953

Adresse :

n° 222 L.T Rad SALAM Rad Rad

Mohammedie

Tél. : 06 44 60 27 27

Total des frais engagés : 192.83 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Rafa Hlima

Age:

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Nador

Le : 17 JAN 2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|--|----------|-----------------------|
| PHARMACIE AL HAMO ISU "D" Riad Essalam Mohamed Tél.: 0523 30 05 45 | 27/12/23 | # 132 Mh |
| | | |
| | | |
| | | |

ANALYSES - RADIGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|---|------|------------------------------|------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

| Cachet et signature du Praticien | Date des Soins | Nombre | | | | Montant détaillé des Honoraires |
|----------------------------------|----------------|--------|-----|-----|-----|---------------------------------|
| | | A M | P C | I M | I V | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

| SOINS DENTAIRES | Dents Traitées | Nature des Soins | Coefficient | Coefficient des Travaux |
|---------------------------|---|----------------------------------|---------------------------|-------------------------|
| | | | | MONTANTS DES SOINS |
| | | | | DEBUT D'EXECUTION |
| | | | | FIN D'EXECUTION |
| | | | | Coefficient des Travaux |
| O.D.F PROTHESES DENTAIRES | DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE | | | MONTANTS DES SOINS |
| | H 25533412 00000000 35533411 | 21433552 00000000 11433553 | G 00000000 00000000 | DATE DU DEVIS |
| | [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession | | | DATE DE L'EXECUTION |

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PHARMACIE AL HAMD
DR HUDELHACHEMI HIND
RIAD ESSLAM N 150 BLOC D EL ALIA
MOHAMMEDIA

Tél : 0523300545

28/12/2023

raffa hlima



FACTURE N° : 7949

du 28/12/2023

| Qté | Désignation | Prix PPV | Montant | TVA |
|-----------|-------------------|----------|---------|--------|
| 3 | ANCINE 50MG/30CPS | 64,00 | 192,00 | 0% |
| Total TTC | | | | 192,00 |

Arrêtée la présente Facture à la somme de :
CENT QUATRE-VINGT DOUZE DIRHAMS

| | TAUX | HT | TVA | TTC |
|--------|------|--------|------|--------|
| 0%Ar91 | 0,00 | 192,00 | 0,00 | 192,00 |
| | | 192,00 | 0,00 | 192,00 |

COMPOSITI
Losartan (ex-
Excipient et
EXCIPIENTS
Lactose cell
ulose et pectine

LOT : 409
PER : 09/24
P.R.V : 64,00 DH

ANCINE®
Losartan

un comprimé enrobé

FORME PHARMACEUTIQUE :

Bolles de 15 et de 30 comprimés enrobés sécables

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :

Antagoniste de l'angiotensine II, non associé.

INDICATIONS :

- Traitement de l'hypertension artérielle essentielle chez les adultes et les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.
- Traitement de l'insuffisance cardiaque chronique chez les patients adultes, lorsque le traitement par inhibiteur de l'enzyme de conversion (EC) est inadapté en raison d'une intolérance (en particulier, la toux) ou d'une contre-indication.
- Les patients peuvent être utilisés en traitement de relâche chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque, stabilisés par un IEC.

Prévention et réduction d'accident vasculaire cérébral chez les patients adultes hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme.

CONTRE - INDICATIONS :

- Hypersensibilité à l'un des constituants du médicament.

- Au cours du 2ème et 3ème trimestres de la grossesse.

- En cas d'allaitement.

- Insuffisance hépatique sévère.

POSÉLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :

Une boîte contient 30 comprimés.

Tous les comprimés doivent être avalés avec un verre d'eau.

ANCINE peut être pris lors

... en dehors des repas.

Hypertension :

La posologie initiale et d'entretien habituelle est de 50 mg une fois par jour chez la plupart des patients. L'effet antihypertenseur maximal est atteint dans les 3 à 6 semaines suivant le début du traitement. Chez certains patients, l'effet de la posologie à 100 mg une fois par jour (le matin) peut permettre d'accroître l'efficacité thérapeutique. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs, particulièrement avec des diurétiques (hydrochlorothiazide par exemple).

Patients diabétiques de type 2 hypertendus avec protéinurie > 0,5 g/jour :

La posologie initiale habituelle est de 50 mg une fois par jour. En fonction de la réponse tensionnelle, la dose pourra être augmentée à 100 mg une fois par jour, un mois après le début du traitement. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs ainsi qu'avec l'insuline et d'autres hypoglycémiant couramment utilisés.

Insuffisance cardiaque chronique chez les patients hypertendus avec protéinurie > 0,5 g/jour :

La posologie initiale habituelle est de 12,5 mg une fois par jour jusqu'à la dose d'entretien habituelle de 50 mg une fois par jour, si elle est tolérée par le patient.

Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche :

La posologie initiale habituelle est de 50 mg de losartan une fois par jour. Une faible dose d'hydrochlorothiazide sera ajoutée et/ou la dose de losartan sera augmentée à 100 mg une fois par jour en fonction de la réponse tensionnelle.

Populations particulières :

Utilisation chez les patients présentant une hypovolémie : Chez les patients présentant une hypovolémie (par exemple ceux recevant des diurétiques à fortes doses), il convient d'instaurer le traitement à la posologie de 25 mg une fois par jour.

Utilisation chez les patients insuffisants rénaux et les patients hémodialysés : Aucune adaptation de la posologie initiale n'est nécessaire chez les patients atteints d'insuffisance rénale et chez les patients hémodialysés.

Utilisation chez les patients insuffisants hépatiques : Une dose plus faible doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique. Le losartan est contre-indiqué chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère.

Utilisation chez les enfants et adolescents : Les données concernant l'efficacité et la sécurité d'emploi du losartan dans le traitement de l'hypertension chez les enfants et adolescents de 6 à 18 ans sont limitées. Chez les patients capables d'avaler des comprimés, la posologie recommandée est de 25 mg une fois par jour pour un poids corporel compris entre 20 et 50 kg. (Dans ces exceptions, la posologie pourra être augmentée jusqu'à une dose maximale de 100 mg une fois par jour.) Les doses supérieures à 1 à 4 mg/kg (ou supérieures à 100 mg) par jour n'ont pas été étudiées chez l'enfant et l'adolescent. Le losartan est également déconseillé chez les enfants présentant une insuffisance hépatique.

Utilisation chez les patients âgés :

Une posologie initiale de 25 mg devra être envisagée chez les patients de plus de 75 ans.

MISE EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Le rapport bénéfice/risque doit être considéré quand les problèmes médicaux suivants existent :

- Insuffisance hépatique (possibilité d'aujourd'hui de faire un test de fonction hépatique avec Losartan). Une dose faible de ANCINE est recommandée).

- Sténose des artères rénaliennes : les patients ayant un seul rein (l'augmentation du risque d'existence d'insuffisance rénale).

- Transplantation rénale : pas d'expérience clinique chez les patients ayant subi une transplantation rénale récente.

- Les patients ayant une déplétion de la vésicule ou de sodium (l'hypotension symptomatique peut arriver après le début du traitement par Losartan).

- Hypersensibilité : risque d'angio-oedème.

- Cardiopathie ischémique et maladie vasculaire cérébrale.

- Insuffisance cardiaque chronique : risque d'hypertension artérielle brutale et d'insuffisance rénale parfois aigüe.

- Hypertension artérielle primaire.

- Enfants et adolescents présentant une insuffisance rénale : compte tenu de l'absence de données, le Losartan ne doit pas être utilisé chez les enfants présentant un débit de filtration glomérulaire <30ml/min/1,73m².

- Sténose des valves aortiques et mitrales : cardiopathie obstructive.

- En raison de la production de lactose, ce médicament est contre indiqué en cas de galactosemiae, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en lactase.

- Comme avec les inhibiteurs de l'enzyme de conversion, le Losartan et les autres antagonistes des récepteurs de l'angiotensine semblent être moins efficaces pour diminuer la pression artérielle chez les patients de race noire que chez les patients d'autres races, probablement en raison d'une prévalence plus élevée des concentrations en rénine basse dans la population hypertendue de race noire.

INTERACTIONS MÉDicamenteuses :

Il pourra se produire une interaction entre le losartan et l'un des agents ci-après :

- La rifampicine peut réduire la biodisponibilité du losartan.

- Les diurétiques épurateurs de potassium (par ex. amilordon, triamterine, spironolactone) ;

- Les médicaments qui augmentent le taux de potassium dans le sang (par ex. l'épépine) ;

- Les suppléments de potassium ou de substituts de sel contenant du potassium ;

- Les antidiépresseurs tricycliques ; les antipsychotiques ;

- Les inhibiteurs de la monoamine oxydase ;

- Les inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine ou IECA.

- Les anti-inflammatoires non stéroïdiens.

S'il vous prenez l'un de ces médicaments, consultez votre médecin ou un pharmacien.

EFFECTS INDESIRABLES :

Les effets indésirables rapportés au cours des études cliniques chez les patients traités par losartan ont été :

Fréquence indéterminée :

- Étourdissements, vertiges, hypotension, hypoglycémie, hyperkaliémie, fatigue,

Peu fréquent :

- Somnolence, céphalées, troubles du sommeil, hypertension orthostatique, douleurs abdominales, constipation persistante, asthénie, fatigue, œdème, dyspnée, diarrhée, nausées, vomissements, urticaire, prurit, rash, des élévations

de l'urine, de la créatininémie, ou de la kaliémie et palpitations,

Reactions :

- Panthèses, syncope, fibrillation auriculaire et accident vasculaire cérébral,

Fréquence indéterminée :

- Anémie, Palpitations, douleur dorsale, infection des voies urinaires, syndrome pseudo-grippal, diarrhée.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

Grossesse : Par mesure de précaution, il est préférable de ne pas utiliser ANCINE pendant le 1er trimestre de la grossesse. L'administration de ANCINE est contre indiquée pendant le 2ème et 3ème trimestre de la grossesse.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consulter votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de la poursuivre.

Allaitement :

Le losartan est déconseillé au cours du traitement.

SURDOSSAGE :

Les symptômes possibles de surdosage par Losartan incluent la bradycardie due à la stimulation vagale, hypotension avec tachycardie. Le traitement doit être symptomatique et de soutien. Ni le Losartan ni son métabolite actif ne peuvent être éliminés par hémodialyse.

Si vous oubliez de prendre ANCINE :

Ne pas prendre de supplément.

Ne pas prendre de supplément.

N'oubliez pas de prendre la dose que vous avez oublié de prendre.

Conduites de véhicules ou utilisateurs de machines :

Les conducteurs de véhicules ou utilisateurs de machines doivent être avertis que les traitements antihypertenseurs peuvent parfois provoquer des étourdissements ou une somnolence, en particulier en début de traitement ou lors d'une augmentation de la posologie.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION :

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C

Durée de conservation :

Ne pas utiliser ANCINE, comprimés enrobés sécables après la date de péremption mentionnée sur la boîte. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois indiqué.

Date d'approbation de la notice :

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 25/11/2014.

Liste I.

CECI EST UN MEDICAMENT

- Un médicament est un produit, mais pas comme les autres.
- Un médicament est un produit qui agit sur votre santé et sa consommation non conforme aux prescriptions vous expose à un danger.
- Respecter rigoureusement l'ordonnance de votre médecin et le mode d'emploi qu'il vous a prescrit.
- Suivez les conseils de votre pharmacien.
- Votre pharmacien vous conseille de bien connaître le médicament, ses indications et ses contre-indications.
- Ne partez pas de votre propre initiative le traitement durant la période prescrite.
- Ne le reprenez pas, n'en augmentez pas les doses sans consulter votre médecin.
- Ne laissez jamais les médicaments à la portée des enfants.

Fabriqué par le Laboratoire Pharmaceutique NOVOPHARMA
Z.I.I. Tit Mellil -Casablanca-